

Zeitschrift:	Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero
Herausgeber:	Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band:	51 (1937)
Heft:	4
 Artikel:	La maison de Glâne
Autor:	Vevey-L'Hardy, Hubert de
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-744919

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Maison de Glâne

par HUBERT DE VEVEY-L'HARDY.

Cette maison féodale, probablement vassale des comtes de Bourgogne, remonte avec certitude à l'année 1078, époque à laquelle Ulrich, père de Pierre de Glâne épousa Rilent de Vilar-Walbert. Divers historiens on voulu le faire descendre soit des comtes de Bourgogne, soit des comtes d'Oltingen; on a aussi voulu le rattacher à une famille bourguignonne du même nom, connue dès 1076 (voir au sujet de ces hypothèses: MR p. 247 et ss., RPH p. 25).

Le château de Glâne n'est mentionné que dans l'acte de dotation du couvent d'Hauterive, de 25. II. 1138, acte dans lequel il est question d'un chemin qui va du château à Torens et aboutit à la Glâne (RH 6; LDA 21). Selon une tradition rapportée par F. Küenlin (Dictionnaire géographique, historique et statistique du Cton. de Fribourg, II, p. 16), ce château aurait été démolî pour servir à la construction du couvent d'Hauterive fondé par Guillelme de Glâne, dernier de sa race; ce même auteur dit aussi que, de son temps (1832), on pouvait encore voir des vestiges de murailles sur la presqu'île formée par le confluent de la Glâne et de la Sarine, au sud de Fribourg; actuellement, un fossé allant des falaises de la Glâne à celles de la Sarine est encore nettement reconnaissable.

Les limites de la seigneuries de Glâne sont très difficiles à déterminer; il est probable que toute l'ancienne paroisse de Villars-sur-Glâne, par conséquent aussi toute l'actuelle ville haute de Fribourg, en faisait primitivement partie. Il est par contre certain que les Glâne avaient des propriétés plus ou moins étendues à Haute-riive, Onnens, Ecuvillens, Lentigny, Corserey, Prez, etc., ainsi que des alleux sur les rives du Léman, à Pully et aux Faverges. Ils possédaient également des biens à Pontarlier qui semblent leur être parvenus par héritage des Vilar-Walbert.

De plus, il est vraisemblable que la maison de Glâne posséda la seigneurie d'Arconciel, probablement par inféodation du comte de Bourgogne, Guillaume III, qui devait la posséder par héritage de Conon, comte d'Oltingen, son grand-père, auquel elle avait été donnée en 1082 par l'empereur Henri IV (MDR 2e Série, XII, p. 83, 84); c'est en effet peu après la mort de Guillelme de Glâne (1143) que Rodolphe de Neuchâtel, son beau-frère, est en possession de cette importante seigneurie qui embrassait Marly, Matran, Neyruz, Ecuvillens, Cottens, Chénens, Magnedens, Farvagny, Corpataux, Illens, Treyvaux, Ependedes, etc.

Le titre de comte donné à Guillelme de Glâne, le fondateur d'Hauterive, est une fantaisie rapportée pour la première fois, à la fin du XVIe siècle, par l'historien Guillimann.

Dans l'entourage des derniers sires de Glâne exîsta une famille de ministériaux nommée également de Glâne, ou de la Porte de Glâne, dont le dernier représentant

semble avoir été Hélias de Glâne, mort avant 1214. Bien qu'aucun document ne permette de l'affirmer, il serait possible que ces deux familles aient eu une souche commune.

Une famille du même nom apparaît à Moudon dès 1279 pour s'éteindre en Suisse au XVI^e siècle et en France au XVII^e siècle; d'origine bourgeoise, elle parvint à la noblesse au X^e siècle et posséda les seigneuries de Villardin, Ropraz, et Cugy, ainsi que la coseigneurie de La Molière. Certains auteurs ont voulu la faire descendre des sires de Glâne, ce qui semble impossible.

Armoiries: Il est peu probable que les sires de Glâne, éteints quant aux mâles en 1143 aient fait usage d'armoiries. Mais, au-dessus de l'emplacement du second tombeau de Guillelme, dans le chœur de l'église d'Hauterive, se trouvent deux écus qui semblent dater de la fin du XIV^e siècle: *de gueules au lion d'or*. Dès la fin du XVI^e siècle, on trouve dans les armoiries d'Hauterive celles attribuées à son fondateur: *un lion, parfois couronné, brochant sur un champ semé de croisettes*. Les émaux, très variables, se sont fixés au XVII^e siècle: *de gueules semé de croisettes d'argent, au lion couronné d'or brochant*. La prétendue bague armoriée du fondateur d'Hauterive (Musée Cantonal, Fribourg) ne doit pas remonter au-delà de la fin du XVII^e siècle.

Bibliographie: J. Gumy, Regeste d'Hauterive (RH). — Liber Donationum Altaripe, publié dans Arch. Sté. Hist. Cton. de Fribourg, vol. VI (LDA). — Schnürer, Nécrologe de Villars-les-Moines, publié dans Collectanea Fribourgensia, nouv. série, X (SNV). — Maxime Reymond, Les sires de Glâne et leurs possessions, dans Pages d'histoire... 1918 (MR). — Max de Diesbach, Regeste, dans Arch. Sté. Hist. Cton. de Fribourg, X (RD). — Pierre de Zurich, Les origines de Fribourg, dans MDR, 2^e série, XII. — Le Chamois, 1870. — L'Emulation, 1842. — Romain Pittet, L'abbaye d'Hauterive au moyen-âge, dans Arch. Sté. Hist. Cton. de Fribourg, XIII (RPH). — Guillimann, De rebus Helvetiorum. — Fontes Rerum Bernensium (FRB).

* * *

I. Sires de Glâne.

1. *Uldric I*, père de Pierre de Glâne, épousa *Rilente de Vilar-Walbert* (Walperswil près d'Aarberg) « anno ab incarnatione domini MLXXVIII (1078), indictione secunda, octavo decimo anno Heinrici imperatoris quarti » (LDA 1. — RH 1. — FRB I, 340. — RD 7. — RPH 27). — Il est à remarquer qu'Henri IV était, en 1078, dans la 22^e puis, depuis le 5. X., dans la 23^e année de son règne et ne portait pas encore le titre d'empereur. Au point de vue chronologique, la date de 1078 peut cependant très bien être admise; nous croyons plutôt que ce sont les indications relatives à Henri IV qui sont fautives.

2. *Pierre* fils d'Uldric et de Rilente de Vilar-Walbert (LDA 1. — RH 1). — C'est probablement lui « Petrus de Glana inter Jurum et Montem Jovis » qui fut témoin auprès de Guillaume l'Allemand, comte de Bourgogne, dans un acte par lequel ce comte confirma au monastère de Cluny toutes les donations faites par ses prédécesseurs, 1107 (FRB I, 360. — MR 250, 252. — MDR 2^e série XII, 80). — Il fut assassiné à Payerne avec son fils Uldric II et Guillaume IV l'Enfant, comte

de Bourgogne, 10. II. 1126 (n. s. 1127) et enseveli dans le Prieuré de l'Île de St-Pierre. La date du 10. II (4 des ides de février) est donnée par le nécrologue de Villars-les-Moines (SNV), seul document contemporain; elle est aussi donnée par l'obituaire de St-Martial de Limoges qui relate la mort du comte Guillaume (RH 3); par contre, les nécrologes d'Hauterive datant de 1680 et 1774 (AEF et Biblioth. Cantonale de Fribourg) donnent le 9. II. 1126. L'ancienne épitaphe de Guillelme de Glâne (9) aurait donné, d'après la chronique de Nicolas de Montenach, XVII^e siècle, la date du 11. II (3 des ides de février) (SNV, p. 12, note); mais il est à remarquer que tous les copistes de cette inscription donnent des versions différentes, spécialement quant au nom et au degré de parenté d'Uldric II qui fut assassiné avec son père; aussi ne peut-on ajouter foi à une telle documentation. — C'est à tort que la date de cet assassinat est fixée au 1. III. par Anselme, le continuateur de Sigebert de Gembloux (SNV, p. 12, note. — RPH 28). — L'année 1126 est donnée par tous les copistes de l'ancienne inscription tombale et aussi par les nécrologes d'Hauterive. — Le lieu d'inhumation est indiqué par les épitaphes (ancienne, et nouvelle datant de 1825) d'Hauterive (Guillmann. — Le Chamois, N° 4, IV. 1870. — Emulation 1842, N° 11, p. 2).

3. *Louis de Glanis*, témoin ecclésiastique d'un jugement rendu à Orbe vers 1100—1110 par Gaucher et Conon de Grandson en faveur de Romainmôtier (AEV: Inv. analytique vert, Litt. B, N° 24. — MDR I Rectorat, 165. — Charrière, Dynastes de Grandson, p. 70, 109). — Il pourrait avoir été chanoine de Lausanne (MDR 2^e série VIII, p. 242, 348). — Si ce personnage appartient à la maison de Glâne, il pourrait être fils d'Uldric I.

4. *N. N. (filia)*? Il se pourrait qu'une sœur de Pierre de Glâne ait épousé un membre de la maison de *Font*; serait-ce peut-être Agathe qui apparaît en 1142 comme femme d'Alaman de *Font*? ou peut-être la mère de ce même Alaman? (LDA 67. — RH 26). Cette alliance expliquerait la raison pour laquelle Juliane (12) et son fils Pierre de Montsalvens passèrent au château de *Font* une renonciation en faveur d'Hauterive en 1162 ou peu auparavant (LDA 10. — RH 98). De plus, les maisons de Gruyère, de Montsalvens (descendant toutes deux des Glâne) et de *Font* possédaient toutes les trois des biens importants dans la vallée d'Yverdon, biens que les deux premières donnèrent en 1177 au couvent de Montheron (Cartulaire de Montheron, p. 27). Cette parenté expliquerait aussi les importantes donations, spécialement à Arissoules, que les *Font* firent par la suite au couvent d'Hauterive, assez éloigné de leur domaine patrimonial.

5. *N. N. (filia)*? Il se pourrait aussi qu'une sœur de Pierre de Glâne ait épousé un membre de la maison d'*Estavayer*; peut-être Reynald seigneur d'*Estavayer*, ou son père Robert? Reynald figure en effet plusieurs fois comme témoin dans les actes d'Hauterive; d'autre part, il tenait en fief de l'église de Lausanne un quart de la terre d'*Onnens*, ancien alleu des *Vilar-Walbert* (LDA 36, 36bis). Enfin, Conon, fils de Reynald, était seigneur dominant à *Givisiez*, proche de *Villars-sur-Glâne*, et possédaient des biens à *Ecuvillens*, *Cottens*, *Lentigny*, anciennes propriétés de Glâne, ainsi qu'à *Berlens*, *Lussy* et *Fuyens* qui jouèrent un certain rôle dans l'histoire d'Hauterive.

6. *N. N. (filia)*? Il se pourrait enfin qu'une sœur de Pierre de Glâne ait épousé un membre de la famille bourguignonne de *Morprix* (Molprey?) car, en 1188,

Théodoric, évêque de Besançon, notifie que les deux frères Hugo et Pierre de Morpra ont donné en aumône à Houterive tous les droits qu'ils avaient ou croyaient avoir dans l'alleu et la châtellenie de Glâne; ce don fut approuvé par Alyidis épouse du dit Hugo et par leurs enfants, Odo, Pierre, Rodolphe, Morète et Ponce, ainsi que par Hugonète épouse du dit Pierre, frère d'Hugo (AEF: Houterive II, 1. - RH 269).

7. *Uldric II* fut assassiné à Payerne avec son père, Pierre de Glâne, et Guillaume l'Enfant, comte de Bourgogne, 10. II. 1126 (n. s. 1127) et inhumé dans le Prieuré de l'Ile de Saint-Pierre (voir Pierre, 2). — Le nom et la filiation de ce personnage sont donnés par le nécrologue de Villars-les-Moines (SNV, p. 11) qui est le seul document contemporain de l'assassinat; c'est pourquoi nous lui donnons la préférence à toutes les autres versions. — L'ancienne épitaphe d'Houterive, d'après Guillimann, l'appelait Philippe et en faisant un frère de Pierre, de même que la nouvelle épitaphe; par contre, les nécrologes d'Houterive, de 1680 et de 1774, en font bien le fils de Pierre, mais le nomment Guillelme: il aurait donc eu le même prénom que son frère le fondateur d'Houterive, ce qui semble bien improbable.

8. *Hugo*, frère du seigneur Guillelme a donné pour le repos de son âme à l'église de Payerne un cens de 4 sols que la maison d'Houterive devait payer à la Purification de la bienheureuse Vierge Marie sur une terre sise à Onnens, vers 1140 (LDA 35. -RH 20. -RPH 38). — Il était chanoine de Besançon, comme l'indiquait son inscription tumulaire (Bibl. Cant. Fribourg: *Speculum altaripanum*, p. 12. - RH 21. - MR 254). — Enseveli dans l'église de Payerne (id.). — Porté au nécrologue d'Houterive au 10. VI., date à laquelle se célébrait sa commémoration.

9. *Guillelme*, fils de Pierre (épitaphes d'Houterive), fit en 1137, ou antérieurement, des dons pour la fondation du couvent d'Houterive; car c'est en cette année que Guido, évêque de Lausanne, remit à Guido, abbé de Cherlieu et aux religieux d'Houterive tous les dons faits par Guillelme et permit aux cisterciens de Cherlieu de s'établir dans son diocèse, à l'endroit cédé par le seigneur de Glâne; la remise solennelle aux moines du couvent, construit en l'honneur de la Mère de Dieu, eut lieu le 5 des kalendes de III (25. II.) 1138; Guillelme de Glâne lui avait donné: toute la Haute-Rive, à l'exception du Sac, les Faverges de St-Saphorin, 24 poses de terre à Ecuvillens, le pré d'Ossel, le moulin Wafum, sa terre d'Onnens, etc. (LDA 2, 21, 34, 51. - RH 4, 5, 6, 10. - RPH 60). — Présent à une donation en faveur d'Houterive par Nantelme de Grolley et Wilencus de Courtion, v. 1138 (LDA 3. -RH 7). — Donne son consentement à une donation en faveur d'Houterive par Willelme, clerc d'Ecuvillens, v. 1138 (LDA 4. - RH 8). — Témoin de donations en faveur d'Houterive par Cono de la Porte, 1137 (LDA 5. - RH 9), et par Amédée, comte de Genevois, v. 1138/39 (LDA 7. -RH 11). — Il donne son alleu de Pully au couvent d'Houterive, 1138/1141 (LDA 52. -RH 12); donation qui fut confirmée par le pape Innocent II, 27. IV. 1141 ou 1142 (AEF: Houterive I, 3. - RH 22). — Présent à une donation en faveur d'Houterive par Turembert d'Ecuvillens, 1138/1143 (LDA 23. - RH 16). — Il donne à Houterive le Mont Torens, à l'exception des champs anciennement cultivés, 1138/1143 (LDA 22. - RH 17). — Témoin d'une donation en faveur d'Houterive par Reynald de Courtion, 1138/1143 (LDA 18. - RH 18), et d'une autre faite par Uldric de Neyruz, 1138/1143 (LDA 27. - RH 31). — Les moines d'Houterive donnent à ceux de Payerne l'alleu de Sâles en échange du cens annuel de 4 sols qu'ils leurs payaient à la St-André

pour la terre d'Onnens que Guillelme de Glâne avait donnée à l'église de Payerne pour le repos de l'âme du seigneur Pierre de Glâne, son père, v. 1158 (LDA 119. – RH 73); cette donation à Payerne eut lieu avant le III des ides de février (11. II) 1142 (n. s. 1143), date de la mort de Guillelme (épitaphe et nécrologie d'Hauterive). — Il fut enterré dans l'église primitive d'Hauterive; lors de la construction de la nouvelle église, ses restes furent transportés dans celle-ci, soit à l'entrée du chœur, à gauche; cette translation eu lieu après 1157, mais avant 1162 année où Landry, évêque de Lausanne, confirma un acte passé le jour de la translation (AEF: Hauterive I, 6. – RH 101. – RPH 64); c'est peut-être de cette époque que datait la première épitaphe de son tombeau; celle-ci disparut en 1825, lorsque l'on transporta le tombeau à sa place actuelle, à gauche du maître autel, et fut remplacée par une nouvelle inscription. — Il se pourrait que Guillelme de Glâne ait été marié, car il fit la donation de sa terre d'Onnens « si sine herede legitime uxoris seculum exierit vel obierit » (LDA 34), mais aucun document contemporain ne la mentionne. Cependant, dans le livre des extentes des biens d'Hauterive à Charmey et Corbières, datant de 1619 (AEF: Registre de René Defleuré, Alpes 1619, p. 1. – RPH 65 note), il est fait mention d'*Ursule*, épouse de Guillelme de Glâne. — Selon la tradition, Guillelme serait entré lui-même au couvent d'Hauterive et y aurait vécu comme frère convers (RPH 38); il semble cependant que soit son épitaphe, soit le nécrologie, en auraient perpétué le souvenir.

10. *Emma* fille de Pierre (LDA 171b). Rodolphe, seigneur d'Arconciel, de l'aveu d'Emma, son épouse, et d'Ulrich, son fils, donne au couvent d'Hauterive tout ce qu'il possède dans les montagnes, ainsi que l'usage et le droit de pâture dans les montagnes de la cure de Marly, av. 13. IV. 1146 (LDA 15, 198. – RH 37); cette donation fut approuvée par le pape Eugène III, 13. IV. 1146 (AEF: Hauterive I, 5. – RH 38). — Rodolphe d'Arconciel, de l'aveu de son épouse et de son fils Ulrich donne à l'église d'Hauterive la part des montagnes que le chanoine Turembert tenait de lui, et accorde dans les autres l'usage et le droit de pâture, v. 1146 (LDA 15bis. – RH 39). — Il donne également à Hauterive le rivage auquel est fixée l'écluse de son moulin, et les meules nécessaires chaque année au moulin, v. 1146 (LDA 16. – RH 40). — Il donne encore à Hauterive tout le territoire de St-Sylvestre ou Baselgin avec toutes ses appartenances, à l'exception du cens du mantel de 9 deniers payables à la St-André; puis, tout ce que les moines pourraient défricher dans ses joux régaliennes, 1148/1149 (LDA 197. – RH 46). — Les quatre filles de Pierre de Glâne se partagèrent la moitié de la dîme du froment et de l'avoine d'Ecuvillens, ainsi que le reste du patrimoine de leur père; Ulrich, seigneur d'Arconciel, fils d'Emma, se réserva la part de sa mère et de sa tante Ita, excepté la dîme du travail des moines d'Hauterive, qu'il leur céda pour son âme et celle de son oncle Guillelme de Glâne; quant à la dîme du printemps, Emma et sa sœur Ita en ont un huitième qu'Ulrich d'Arconciel donna à l'église d'Ecuvillens en compensation d'un cheval qu'il avait emprunté à Cono, prêtre de cette paroisse, et qu'il n'avait pas rendu, v. 1170 (LDA 171b. – RH 120. – FRB I, 414). — La commémoration d'Emma et de ses trois sœurs se célébrait en l'église d'Hauterive le 27. V. et celle de Rodolphe, mari d'Emma, le 26. I (Nécrologie d'Hauterive). — Ce Rodolphe, seigneur d'Arconciel, était le comte *Rodolphe de Neuchâtel* qui figura, avant 1143, avec son frère Mangold, parmi les fondateurs de l'abbaye de Fontaine-André (Matile,

Monuments, 11) et en 1146 comme avoué du prieuré de Villars-les-Moines (MR 254. – SNV 103). — Il mourut vers 1149 (DHBS V, 127/131. – RPH 39).

11. *Ita*, fille de Pierre (LDA 171b). Dans le partage des dîmes d'Ecuvillens entre les quatre filles de Pierre, les parts d'Ita furent réservées par Ulrich, seigneur d'Arconciel, son neveu, et données par lui à l'église d'Ecuvillens; dans cet acte, Ita est dite mariée en Tarentaise, sans que le nom de son mari soit indiqué, v. 1170 (LDA 171b. – RH 120. – FRB I, 414). — On a voulu assimiler cette Ita de Glâne avec Ita épouse d'Aymon, comte de Genevois (F. de Gingins, Rectorat de Bourgogne, 49) porté au nécrologue de Villars-les-Moines au 12. VII; mais cette attribution est impossible, car la fille de Pierre de Glâne (né au plus tôt en 1079 — mariage de ses parents 1078) ne pouvait être la femme du comte de Genevois en 1090 déjà, année où le dit comte, du consentement de son épouse Ita et de son fils Gérold, fait une confirmation en faveur de St-Oyen-de-Joux (Regeste Genevois, 1866, p. 63, N° 221); si Gérold est fils d'Ita, il serait né vers 1070, Itha vers 1050; il faudrait donc reculer la naissance de Pierre de Glâne et donc le mariage de ses parents jusque vers 1030, alors que le LDA en fixe l'année à 1078; d'autre part, Pierre aurait été quasi centenaire lors de son assassinat à Payerne en 1127. Si, malgré ces constatations, on devait admettre cette alliance, il y aurait eu une très grande différence d'âge entre Ita et ses sœurs, car Juliane (12) vivait encore vers 1182 et Agnès (13) également. — Nous croyons plutôt que si une alliance Genevois-Glâne a existé, et que si Ita de Genevois était une Glâne — ce qui n'est pas impossible — il faudrait y voir une sœur ou mieux une tante de Pierre de Glâne, et non pas une fille. — F. de Gingins, dans son Histoire de la Cité et du Canton des Equestres (MDR XX, p. 106, 162, 165) donne Itha, épouse du Comte de Genevois, comme fille de Pierre de Glâne, mais nièce de Guillelme, le fondateur d'Hauterive, ce qui est absolument impossible.

12. *Juliane*, fille de Pierre (LDA 171b). — Elle-même, son fils Pierre, et Pétronille, épouse de ce dernier, donnent au couvent d'Hauterive un mans à Cottens, pour la moitié duquel la maison d'Hauterive donne 18 sols de cens annuel à l'église de Villars, v. 1156 (LDA 84. – RH 67. – RD 21). — Pierre de Montsalvens et Juliane, sa mère, par acte passé au château de Font, renoncent en faveur du couvent d'Hauterive à toutes les prétentions qu'ils soulevaient sur les biens de Guillelme de Glâne et approuvent tout ce que l'église de ce monastère possède; cette renonciation fut approuvée par Agnès, sœur de Pierre et fille de Juliane, av. 24. III. 1163 (LDA 10. – RH 98); cet acte fut confirmé par Landry, évêque de Lausanne 25. III. 1162/24. III. 1163 (AEF: Hauterive I, 6. – RH 101. – RD 21). — Dans le partage de la moitié de la dîme de l'avoine et du froment du territoire d'Ecuvillens entre les quatre filles de Pierre de Glâne, Juliane, de l'aveu de son fils Pierre, donna sa part à l'église d'Ecuvillens; mais elle avait déjà été mise en gage pour 18 sols, c'est pourquoi les religieux d'Hauterive la rachetèrent et décidèrent de la garder jusqu'à ce que l'église d'Ecuvillens la rachète à son tour; Juliane céda également à la même église sa part à la dîme du printemps, v. 1170 (LDA 171b. – RH 120. – FRB I, 414). — Juliane et son fils Pierre renoncent à toutes leurs prétentions aux biens du couvent d'Hauterive et cèdent à l'église du dit couvent leurs droits sur un champ contigu aux vignes de Faverges, v. 1172 (LDA 176, 215. – RH 130. 131). — Pierre de Mont-

salvens et sa mère Juliane donnent à l'église d'Hauterive le quart de tout le territoire du Sac; Pierre fit lui-même ce don en déposant une pierre sur l'autel d'Hauterive et reçut en retour 30 sols, v. 1174 (LDA 173. – RH 150). — Les mêmes approuvent des donations faites en faveur d'Hauterive par plusieurs membres de la famille de Grenilles, v. 1180 (LDA 271. – RH 226). — Elle donne à Hauterive tout ce qu'elle possède dans le mans de Barnold de Neyruz, v. 1182 (LDA 270. – RH 250). — D'après Hisely (MDR X, p. 19, 33) le mari de Juliane aurait été *Guillelme de Montsalvens*, mais le prénom de ce personnage n'est donné par aucun document de notre connaissance; son petit-fils, par contre (fils de Pierre) qui portait ce prénom, fit une donation à Hauterive le 11. I. 1182 (RH 246) et mourut le 23. VI. 1183 (Nécrologe d'Hauterive). — Il n'est pas prouvé que ces Montsalvens fussent une branche de la maison de Gruyère. La commémoration de Juliane se célébrait à Hauterive en date du 12. XI. (Nécrologe).

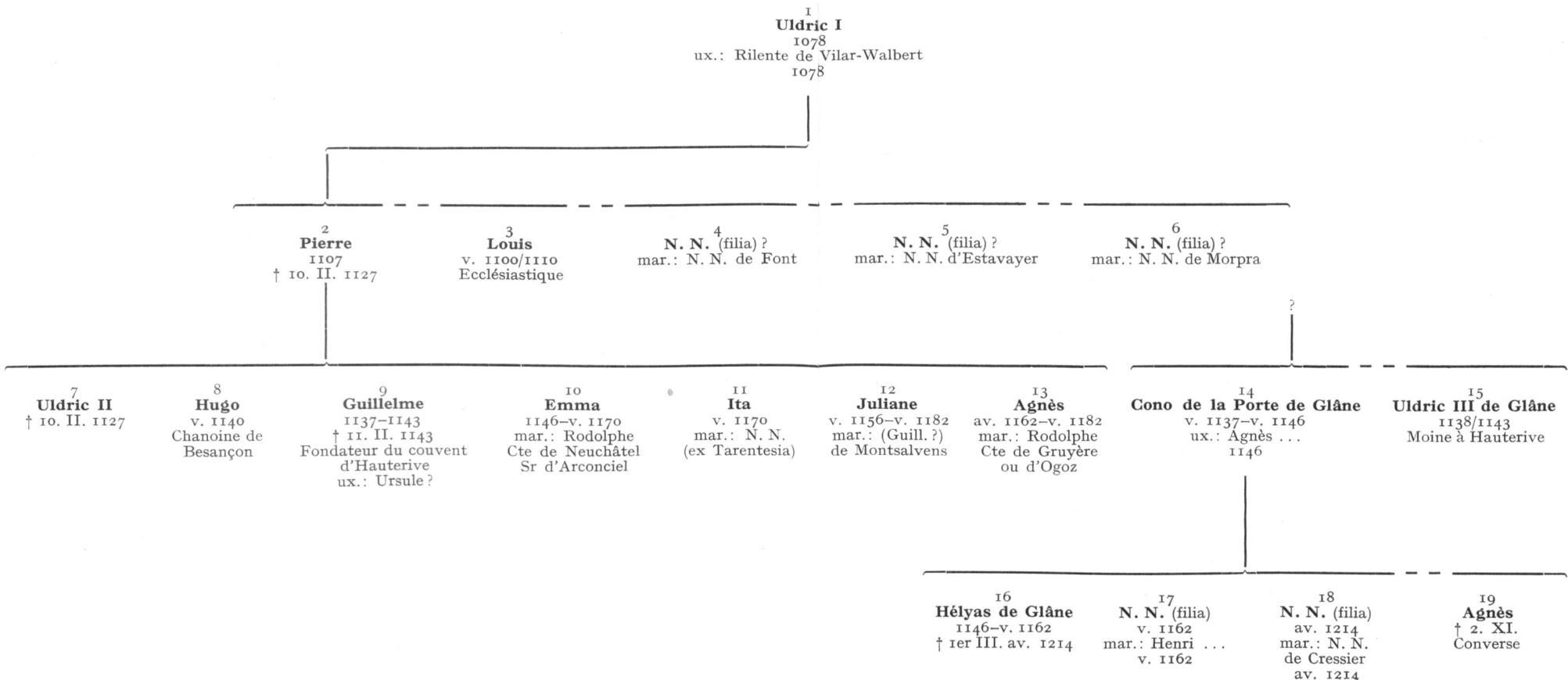
13. *Agnès*, fille de Pierre (LDA 171b) avec ses enfants Guillelme, Pierre, Amédée et Agathe approuvent la renonciation que leur mari et père, *Rodolphe comte de Gruyère*, avait faite le jour de la Ste-Lucie (13. XII) en faveur du couvent d'Hauterive, soit à tout ce qu'il pouvait prétendre posséder dans les biens que Guillelme de Glâne avait donnés au dit couvent, av. 1163 (LDA 8, 13. – RH 86, 100); cette renonciation fut confirmée par Landry, évêque de Lausanne, 25. III. 1162/24. III. 1163 (AEF: Hauterive I, 6. – RH 101). — Rodolphe, comte de Gruyère, et Pierre de Montsalvens abandonnent à Willelme, abbé d'Hauterive, la dîme du travail de ses religieux, jour de la translation de Guillelme de Glâne, 1157/1162 (LDA 9. – RH 91). — Dans le partage de la dîme du froment et de l'avoine et de la dîme du printemps, au territoire d'Ecuvillens, Agnès, qui est dite épouse du *comte d'Ogo*, en prit et conserva sa part, soit un quart, v. 1170 (LDA 171b – RH 120. – FRB I, 414). — Rodolphe, comte d'Ogo, et Agnès son épouse donnent à Hauterive un alleu composé d'un quart de la forêt du Sac et renoncent à leurs prétentions sur le mans de Villa, à Ecuvillens; approuvé par leurs fils Guillelme et Pierre, 25. III. 1172/24. III. 1173 (LDA 175. – RH 128). — Agnès approuve le don fait au couvent d'Hauterive par son mari Rodolphe, comte de Gruyère, de ce qu'il a ou prétend avoir d'Emma de Cottens et de son alleu, v. 1178 (LDA 254. – RH 197). — Agnès approuve une renonciation faite en faveur d'Hauterive par ses fils Pierre, comte de Gruyère, et Rodolphe, au sujet des dîmes d'Onnens, v. 1179 (LDA 263. – RH 217). — Agnès, comtesse de Gruyère, avec l'approbation de ses fils Pierre et Rodolphe, donne au couvent d'Hauterive, pour le repos de son mari Rodolphe et de son fils Guillelme, six poses de terre de son domaine d'Ecuvillens, v. 1182 (LDA 258. – RH 249). — C'est semble-t-il à tort que le Nécrologe de Villars-les-Moines identifie cette Agnès, comtesse de Gruyère, avec « Agnès de Glana, conversa » portée dans ce nécrologe à la date du 2. XI. (SNV); elle appartient certainement aux ministériaux de Glâne, sinon le rédacteur du nécrologe n'aurait pas manqué de mentionner son titre de comtesse de Gruyère. — La commémoration de Rodolphe, comte de Gruyère, se célébrait dans l'église d'Hauterive le 17. I (Nécrologe).

II. Ministériaux de Glâne.

14. *Cono* de la Porte de Glâne est témoin des donations faites par Guillelme de Glâne en faveur du couvent d'Hauterive, des Faverges de St-Saphorin et de la Haute-Rive, v. 1137 (LDA 2, 34, 51. – RH 4, 5). — Sous le nom de Cono de la Porte, il donne au couvent d'Hauterive le pré Bennum, donation qui est confirmée par Guido, évêque de Lausanne, 1137 (LDA 5. – RH 9, 10). — *Agnès* épouse du seigneur Cono (sans nom de famille) et son fils Hélyas remettent aux religieux de Villars-les-Moines la vigne du Sac pour 4 livres lausannoises et 26 sols, 1146 (SNV, p. 103). — Cono (de La Porte) de Glâne, avec le chevalier Guillelme de Marly et d'autres, sont témoins d'une donation faite en faveur d'Hauterive par Pierre, Ami et Cono d'Ependes, frères, et par leur mère, v. 1181? (LDA 151, 203. – RH 237). — Témoin de la donation du Mont Torens par Guillelme de Glâne en faveur d'Hauterive, 1138/1143 (LDA 22. – RH 17). — Témoin avec Guillelme de Glâne d'une donation à Hauterive par Uldric de Neyruz, 1138/1143 (LDA 27. – RH 31). — Témoin d'une autre donation faite par Bucco de Villars et approuvée par Guido, évêque de Lausanne, 21. III. 1142 (LDA 193. – RH 31, 32. – AEF: Hauterive I, 4). — Egalement témoin d'une donation faite au couvent d'Hauterive par Rodolphe d'Arconciel, v. 1146 (LDA 16. – RH 40).

15. *Uldric III* de Glâne, moine à Hauterive, est témoin d'une donation en faveur de ce couvent par Turembert d'Ecuvillens, donation à laquelle fut présent Guillelme de Glâne, 1138/1143 (LDA 23, 109. – RH 16, 28). — Il pourrait être frère de Cono.

16. *Hélyas* de Glâne est dit fils de Cono de la Porte de Glâne dans la copie du LDA faite en 1478 par Carmentran (Bibl. Cant. Fribourg), alors que le texte original ne donne pas de filiation; il se peut que le copiste se soit basé sur l'original de la donation, aujourd'hui disparu, mais qui pouvait encore exister en 1478. Cette filiation serait aussi prouvée par l'acte de Villars-les-Moines de 1146, s'il s'agit bien de cet Hélyas; ce qui est très vraisemblable, étant donné qu'Hélyas de Glâne est lui-même porté au nécrologe. Avec sa mère Agnès, épouse du seigneur Cono, il remet la vigne du Sac aux religieux de Villars-les-Moines pour 4 livres lausannoises et 26 sols, 1146 (SNV, p. 103). — Il donne à Hauterive son alleu de Berlens et la famille qu'il possède dans ce village, son alleu de Cottens avec sa famille, son alleu de Villarimbout et sa famille, son alleu de Neyruz et sa famille, l'alleu de Matran et Siméon de Villa qui était de sa famille, l'alleu d'Avry et sa famille et tous ses droits sur les vignes de Solrie; ce don est approuvé par Henri, mari de sa sœur, v. 1162 (LDA 31. – RH 95. – MDR 2e série XII, p. 40, pl. II). — Il mourut le 1er des kalendes de mars (1. III.) (SNV, p. 17), mais avant 1214, année où son neveu, Uldric, chevalier de Cressier, donna à Hauterive la terre qu'Hélyas possédait à Berlens et qui lui était échue par droit de fief; Uldric approuve alors toutes les aumônes qu'Hélyas a faites à Hauterive, ne se réservant rien, si ce n'est les héritiers de Pierre de Berlens (RH 334. – AEF: Nobil. Altarip. II, 5). — Hélyas avait aussi donné au couvent d'Hauterive, dans le territoire de Matran, un lunage de son alleu, avec ses dépendances, lunage tenu par Rainerus de Matran pour un cens de 12 deniers, av. 1178 (LDA 195. – RH 174).



17. *N. N. (filia)*. — *Henri*, époux de la sœur d'Hélyas de Glâne, approuva une donation faite par ce dernier en faveur du couvent d'Hauterive, et promet de la faire lauder par sa femme, v. 1162 (LDA 31. — RH 95. — MDR 2e série, XII, p. 40, pl. II).

18. *N. N. (filia)*. — Une sœur d'Hélyas de Glâne épousa un membre de la maison de *Cressier* (Cressier-sur-Morat), car Berthold, évêque de Lausanne, déclara que le chevalier Uldric de Cressier donna à Hauterive la terre qu'Hélyas de Glâne possédait à Berlens et qui lui était échue par droit de fief; Uldric approuva en outre toutes les aumônes que le dit Hélyas, son oncle, avaient faites à Hauterive, 1214 (RH 334. — AEF: *Nobil. Altarip.* II, 5). — Peut-être ne fait-elle qu'un avec le N° 17, et qu'Henri soit le père d'Uldric de Cressier? Le père de ce dernier n'est pas connu documentairement; il faut cependant remarquer que le prénom d'Henri n'est pas connu chez les Cressier.

19. *Agnès de Glâne*, converse, portée au nécrologe de Villars-les-Moines à la date du IV des Nones de XI (2. XI.), pourrait être une sœur d'Hélyas; à moins que ce ne soit sa mère. — C'est certainement par erreur que le nécrologe (SNV, p. 81) admet que cette Agnès est le même personnage qu'Agnès (13), comtesse de Gruyère.

Belfaux, le 11 septembre 1936.

Hubert de Vevey-L'Hardy.